

LE MANIFESTE

CONGRÈS

2015



Numéro 5
spécial congrès

une année grise, riche en émotions hélas trop souvent pénibles : Les attentats, La crise des migrants, La montée du Front National, une politique d'austérité qui impacte durement la vie de chacun. Un pouvoir d'achat, dans la fonction publique, qui a baissé de l'équivalent d'un mois de salaire. Ce que la FSU rappellera au gouvernement alors que des négociations salariales doivent s'ouvrir.

2016 débute pour la FSU, par un congrès. C'est l'occasion, tous les trois ans de faire le point sur les positions de la fédération, et éventuellement, de les adapter aux nouveaux contextes. La FSU a envoyé à chaque syndiqué un numéro spécial de POUR qu'on peut retrouver à cette adresse : http://www.fsu.fr/IMG/pdf/fsu_txt_prep_congres_2016-2.pdf déclinant les quatre thèmes qui seront débattus du 1er au 5 février au Mans :

- **« Éducation, formation, culture et recherche »** : relever le défi de la démocratisation ;
- **La fonction publique**, pour réaliser le service public, une idée moderne
- **Transition écologique, droits humains et justice sociale** une même urgence démocratique
- **Le syndicalisme**, la FSU, le syndicalisme international de la FSU

Pour son congrès départemental, la FSU 89 a fait le choix d'en extraire ce qui lui semble le plus en relation avec ses problématiques départementales, mais évidemment, toute question pourra y être abordée. Ce sont ces problématiques qui font l'objet des pages intérieures.

Rendez-vous donc à l'ESPE d'Auxerre
24, rue des Moreaux
Judi 21 janvier 2016 dès 9:00 heures

La participation au congrès de son organisation est un droit comme indiqué sur ta convocation. Toutefois, ton administration doit en être informée au moins une semaine avant. Demande à faire...

...Avant le 14 janvier

Pour que nous vivions une bonne année



SOMMAIRE

Édito.....p1
Débats de congrès.....p2-3
La FSU 89 pour 3 ans..... p4



Participer au débat

Les pages Facebook de la FSU permet de donner votre opinion, de faire partager votre avis. N'hésitez pas !

<https://www.facebook.com/fsu89>

<https://www.facebook.com/fiers.du.service.public>



Débats de congrès

Fonctionnement de la FSU

La FSU réunit son congrès tous les 3 ans. C'est là que se votent les grandes orientations de la fédération. Dans l'intervalle, l'instance délibérative est le Conseil Délibératif Fédéral National qui élit son bureau, le BDFN.

La FSU repose sur trois piliers : les syndicats nationaux pour la moitié des voix, les sections départementales et les tendances, chacune pour un quart. Dans les sections départementales, l'instance représentative est le Conseil Délibératif Fédéral Départemental.

L'échelon régional, sans pouvoir, est le Conseil Fédéral Régional chargé d'impulser la réflexion fédérale régionale, de diffuser les informations.

Afin de respecter les minorités, une décision pour être retenue, doit recueillir 70% des voix. La synthèse des positions de chacun est toujours recherchée.

De ces débats naîtront les mandats que porteront nos deux délégués au Congrès fédéral du Mans.

C'est également notre congrès qui déterminera, dans le respect de l'équilibre des tendances défini nationalement par nos statuts, les deux militants qui nous y représenteront.



« Éducation, formation, culture et recherche » : relever le défi de la démocratisation

Dans un département où la réussite scolaire est en berne (cf dossier dans !POUR 89 numéro 3 et sur notre site), le congrès ne peut faire l'impasse sur ce sujet.



<http://sd89.fsu.fr/-Reussite-scolaire-.html>

Des clés pour comprendre

Dans un département où le vote d'extrême-droite est un des plus forts de France, comment donner aux futurs citoyens des clés pour appréhender la complexité au lieu de se réfugier dans le simplisme populiste ?

Encourage-t-on assez les élèves à penser, à se confronter au complexe ?

Notamment ceux qui ne suivront qu'une scolarité courte, et qui seront, on le sait, ceux chez qui le vote FN est le plus fort.

La construction d'une culture commune nécessite de penser des relations cohérentes entre les savoirs pour **comprendre un monde de plus en plus complexe et pouvoir y agir** comme citoyen-ne libre et responsable. Cette cohérence se construit au sein de chaque enseignement et dans des coopérations entre disciplines, en s'appuyant sur des programmes qui le permettent.

Des enseignements interdisciplinaires peuvent y contribuer, comme outil et non comme finalité à condition qu'ils soient construits à partir d'une réflexion didactique exigeante. Ils doivent prendre en compte le bilan des expériences précédentes (IDD, TPE, PPCP).

Les EPI (Enseignement pratiques interdisciplinaires), censés se mettre en place dans les collèges à la rentrée 2016, procèdent d'une logique inverse que la FSU condamne, car ils positionnent le travail interdisciplinaire comme un objectif en soi, déconnecté des programmes, avec des horaires pris sur ceux des disciplines, sans moyens de concertation.

Ruralité

Pour **développer un réseau scolaire rural de qualité** et de proximité, la FSU propose une charte nationale de l'école rurale. Cette charte définirait aussi les équipements minimaux dont doivent disposer les écoles pour mettre en oeuvre les programmes scolaires et garantir un accès aux lieux culturels, artistiques et sportifs. Une réflexion similaire doit être menée sur les collèges et les lycées, incluant les questions de l'internat, des personnels et de l'offre publique face au développement du privé.



L'attractivité du département

On sait que l'Yonne est un département qui peine à recruter des fonctionnaires autant que des médecins. C'est particulièrement criant chez les professeurs d'école et c'est d'ailleurs un dossier important du SNUipp. Actuellement, aucune démarche n'a abouti, l'administration refusant de toucher aux ressorts qui permettraient d'agir.

<http://sd89.fsu.fr/CDEN-du-5-novembre-2015.html>

<http://89.snuipp.fr/spip.php?article1386>

<http://89.snuipp.fr/spip.php?article1355>

<http://89.snuipp.fr/spip.php?article1341>

<http://89.snuipp.fr/spip.php?article1334>

<http://89.snuipp.fr/spip.php?article1333>



Quelle doit être **la**
contrepartie à ces pré-

recrutements : s'engager à servir l'État plusieurs années ? à suivre des modules de pré-professionnalisation ouverts ou non aux autres étudiant-es ? Quelle forme de sélection: sur concours (quel type d'épreuves ?), critères sociaux ? Comment garantir l'égalité de traitement et la transparence ?

Il faut concevoir différentes voies pour entrer dans le métier, aboutissant à un même niveau de qualification. [...] Pour les étudiant-es qui se destinent tôt au métier d'enseignant-e. La mise en œuvre de pré-recrutements massifs doit permettre de répondre à la crise du recrutement.

La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne



Les services publics sont à la fois un bien collectif et un outil permettant l'accès de toutes et de tous à des « biens communs ». Ils participent au développement économique et social ainsi qu'à l'aménagement du territoire où leur rôle dans un développement soutenable écologiquement est primordial. Au cœur du contrat social issu de la Libération, ils jouent également un rôle d'amortisseur social reconnu, notamment lors de la crise de 2008, et la population y est fortement attachée.

Les services publics reposent sur un principe fondateur intangible : l'égalité de toutes et tous les citoyen-nés. Cela impose continuité territoriale et proximité, capacité d'évolution, transparence de leur gestion et contrôle démocratique ainsi que la neutralité des agent-es.

Avec des besoins sociaux en continue croissance et des besoins nouveaux qui apparaissent, les services publics sont la pierre angulaire de l'État social. Ils influent fortement sur la qualité de vie de toutes et tous aussi bien via l'offre d'équipements collectifs que par l'existence de prestations et leurs accès aux usager-es.



Les personnels sont confrontés aux politiques libérales au travers du nouveau management public (NMP), inspiré des méthodes promues dans le secteur privé ; ils voient le quotidien de leur travail et leur rapport à celui-ci profondément affectés.

[...]

Pour la FSU, il n'y a pas de service public de qualité sans amélioration des conditions de travail, ce qui passe par l'abandon des méthodes néfastes mais aussi par la possibilité de réappropriation du travail par les salarié-es elles et eux-mêmes dans un cadre collectif : leur expertise et leur expression doivent être reconnues et prises en compte au plus près du terrain.

Face à la souffrance générée par ces évolutions, la FSU œuvre dans les CHSCT. Des évolutions dans son action au sein de cette instance sont à discuter, en lien avec les « chantiers travail » impulsés par, notamment, le SNES et le SNUipp, comme décrit dans le !POUR 89 numéro 4.

<http://sd89.fsu.fr/POUR-89-numero-4.html>

La FSU 89 doit-elle promouvoir la création de nouveaux chantiers du même type à l'Éducation comme dans d'autres secteurs du service public ?



Le syndicalisme

Le congrès doit aussi être l'occasion de débattre de la façon de faire du syndicalisme à la FSU : lien avec les personnels, construction des mouvements, avec quels interlocuteurs ? unité syndicale, quels critères pour savoir ce qu'on signe ou pas ? lien avec le politique...



Le « dialogue social » et la négociation

Dans les relations sociales officielles, l'obligation de dialogue et de négociation est instituée. Nous devons être en capacité d'en tirer de premiers bilans. Pour la FSU, ces phases du dialogue social sont le débouché d'un rapport de force en mouvement construit dans le temps par tous les moyens (grèves, manifestations, pétitions, interpellation, débat public, ...). **Est-ce toujours le cas ?**

Elles doivent se faire, avec la préoccupation constante d'élaborer du lien/débats avec les personnels. **Comment rendre les choses compréhensibles à leurs yeux ?**

Si nécessaire, il faut avoir également

la préoccupation de construire un front syndical unitaire aussi sur ce terrain. **Est-ce possible ?**

Cela doit se faire en articulation avec les mobilisations existantes, notamment en cas de « blocages ». **Comment ?**

La FSU peut être en situation de signer des accords s'ils actent des avancées pour les personnels dans le sens de ses mandats. **Quelle méthode de décision ?**

La situation des services publics et de ses agent-es sont en partie déterminées par la loi. **Comment développer l'intervention syndicale auprès des parlementaires ?**



Porter nos propositions alternatives dans une optique de transformation sociale

Pour sortir de la crise tout en préservant les acquis, nos propositions alternatives aux choix dominants français ou européens se situent dans une logique de transformation profonde de la société favorisant la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux, le renforcement des solidarités. L'enjeu, c'est d'**en convaincre les salarié-es** en rendant cette démarche crédible, ce qui n'est pas chose facile. Une grande partie des « hésitations » à s'engager dans l'action se trouve pourtant là.

-Comment construire ces propositions alternatives ? Seul-es ou avec d'autres ?

-Quel rapport au(x) politique(s) dans cette construction ?

La FSU 89 en 2016-2017-2018

En raison de son départ à la retraite, un nouveau secrétaire départemental devra être trouvé.

- Vu la disponibilité requise ;
- Étant donné le choix de la FSU de ne pas décharger complètement ses militants ;

...doit-on aller vers une direction collégiale et avec qui ?



La FSU dans les instances

Un certain nombre de militants engagent la voix de la FSU dans des structures officielles.

Ce sera le moment de rendre compte de ce travail et d'exposer, voire de redéfinir les principes qui doivent guider notre parole.



La FSU 89 dans la région et dans le CDFN.

À l'échelon régional, la FSU 89 est présente au CFR. Dans le cadre de la région étendue sauf pour l'Éducation Nationale, des ajustements vont être nécessaires.

À l'échelon national, les quatre départements bourguignons sont (étaient) représentés par une seule voix. Comment la FSU 89 fait-elle porter sa voix ?

! POUR 89 est le bulletin de la FSU 89 [Fédération Syndicale Unitaire]

2 Avenue Courbet
89000 AUXERRE
07 70 44 98 39

